

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

La Cerlangue. Les parents d'élèves en colère organisent une manifestation : l'Education nationale leur répond

Cédric Thomire

3-4 minutes

"Ce n'est pas parce qu'il y a un comptage qu'il y a systématiquement une ouverture de classe." Cette remarque de la Directrice académique des services de l'Education nationale en Seine-Maritime (Dasen), Dominique Fis, les parents d'élèves de l'école de La Cerlangue la connaissent désormais trop bien. Apprendre qu'une 6^e classe n'ouvrirait pas après la rentrée malgré les effectifs leur a fait l'effet d'une douche froide.

32 élèves en maternelle, "c'est trop"

Mardi 9 septembre, ils se sont réunis dans une salle municipale en présence du maire et du conseiller départemental pour organiser la riposte : une manifestation vendredi 12 septembre. Lors de cette réunion, le mouvement se dirigeait vers un blocage complet de l'école.

Les parents dénoncent des conditions d'apprentissage qu'ils jugent intenable. "Les effectifs sont au-delà du supportable : 32 élèves en petite et moyenne section de maternelle, 30 en CM1-CM2, et une classe en triple niveau CE1-CE2-CM1. Comment peut-on travailler sereinement dans ces conditions ?", s'interrogent-ils dans un courrier adressé à la Dasen.

Au-delà des chiffres, c'est surtout le sentiment d'injustice qui alimente la colère. "Nous constatons que dans des communes voisines, des ouvertures de classes ont été accordées pour des effectifs inférieurs aux nôtres. Une commune voisine bénéficie de six classes pour 124 élèves, une autre de quatre classes pour seulement 88. Pourquoi pas nous ?", s'interrogent les parents. [A l'heure du chaos politique](#), ils revendiquent que "miser sur l'avenir de nos enfants, c'est miser sur l'avenir". Ils craignent aussi que les enseignants "investis et toujours porteurs de projets ambitieux" se découragent.

Une dérogation pour rééquilibrer les effectifs dans les 5 classes

Interrogée par la rédaction du *Courrier Cauchois*, Dominique Fis dit d'emblée qu'elle n'a pas les moyens de rouvrir une 6^e classe. En revanche, "j'autorise une dérogation exceptionnelle à la recommandation des 24 élèves en grande section, CP et CE1 pour rééquilibrer les effectifs dans cette école", déclare la Dasen.

Il devrait donc bientôt y avoir 28 élèves en petite et moyenne section, 28 en moyenne et grande section, 26 en CP-CE1, 26 en CE1, CE2 et CM1 et enfin 28 en CM1-CM2. "J'ai demandé à l'inspecteur de la circonscription d'accompagner les enseignants pour cette mise en place."

Dominique Fis explique que *"les difficultés à résoudre ne sont pas partout les mêmes dans le département. Le territoire de La Cerlangue a moins de difficultés qu'ailleurs. Alors que nos moyens sont contraints, c'est dans ces établissements que nous devons porter nos efforts."*



Les représentants des parents d'élèves qui coordonnent le mouvement de colère